

Proposition #5

AMÉLIORER LES POLITIQUES D'ACTION SOCIALE
EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES



Fiche 5c

RÔLE FONDAMENTAL DES EHPAD



Exposé de la

PROBLÉMATIQUE

- **L'EHPAD ne peut s'envisager simplement comme l'offre d'accueil du dernier recours** lorsqu'une prise en charge à domicile n'est pas ou plus possible ou après une hospitalisation. **Dans ce cas, l'admission n'est plus choisie mais subie par le résident.**
- Volonté des personnes âgées de vieillir à domicile, même si leur logement n'est pas adapté à leur perte d'autonomie, pour des raisons financières bien souvent (reste à charge, reprise sur succession...).
- **L'admission en EHPAD n'est pas anticipée et intervient généralement trop tard** ; certaines pathologies nécessiteraient une admission anticipée avant l'évolution de la maladie.
- **Diabolisation des conditions de vie dans les EHPAD**, auprès des usagers et de leurs familles, ce qui alimente une forme de réticence à l'institutionnalisation et se traduit par des entrées bien souvent trop tardives ou des maintiens à domicile dans des conditions qui ne sont plus adaptées à la perte d'autonomie des personnes.



SOLUTIONS

proposées par la FEHAP

- Entamer des travaux sur le montant, voir le principe, du reste à charge en EHPAD et USLD afin de rendre ces structures plus accessibles financièrement.
- Poursuivre les travaux engagés par le Ministère sur les diverses formes d'accueil temporaire afin de les rendre plus attractifs et accessibles financièrement (autant pour l'usager que le gestionnaire). L'initiation des personnes âgées à l'institutionnalisation permet de préparer un usager à l'hébergement définitif lorsque la situation se présente.
- Renforcer les effectifs de gestionnaires de cas au sein de chaque MAIA dans le but de renforcer les accompagnements des personnes âgées isolées qui multiplient les hospitalisations et les incidents.
- Pérenniser les expérimentations PAERPA qui placent les EHPAD comme structures d'aval et soutient aux services à domicile.



LES FACTEURS-CLÉS

du succès

- Engager une réflexion plus globale sur le cinquième risque (dépendance) notamment à partir des divers rapports sur le sujet commandés à des parlementaires ces dernières années. Ces travaux pourraient s'intéresser à l'impact que pourrait avoir une cotisation sociale « dépendance » (quel que soit sa forme) dès l'entrée dans la vie active des Français.
- Déployer des campagnes de valorisation des structures médicalisées pour PA afin de les rendre plus attractives notamment par le biais du portail gouvernementale à destination des personnes âgées.
Renforcer la politique de décloisonnement domicile/établissements.